Envoyé en préfecture le 23/12/2020
Reçu en préfecture le 23/12/2020
Affiché le
ID : 021-212100549-20201210-CM_20_156-DE

Présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2021 Ville de Beaune

1. Présentation agrégée de l'ensemble des budgets

	Budget principal		Camping		Beaune Congrès		Aérodrome	
Budget	**Dépenses**	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**
Fonctionnement	29 713 637 €	29 713 637 €	351 006 €	351 006 €	711 200 €	711 200 €	81 000 €	81 000 €
Investissement	22 078 698 €	22 078 698 €	10 000 €	10 000 €	216 500 €	216 500 €	0 €	0 €
TOTAL	**51 792 335 €**		**361 006 €**		**927 700 €**		**81 000 €**	

2. Le Budget Principal

a. La section de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement diminuent de 2,0 % par rapport au budget primitif (BP) 2020 et de -13,7 % par rapport au budget total voté en 2020, soit - 4,9 M€. En effet, il n'y a pas de virement initial à la section d'investissement en 2021 (contre 3,65 M€ en budget voté 2020). Il sera réévalué après reprise des résultats pour contribuer, avec d'autres éléments, à diminuer le niveau d'emprunt d'équilibre.

Les opérations d'ordre de fonctionnement sont estimées en baisse de 25,4 % (de BP à BP). Elles sont composées des variations de stocks de terrains de la ZAC Porte de Beaune (3 M€), cédés à la CABCS, d'année en année, et des amortissements (0,9 M€).

- **Les recettes de fonctionnement**

Répartition des recettes de fonctionnement	*BP 2020*	*voté 2020 (BS+DM1)*	*BP 2021*	*Evolution BP 2020/ BP 2021*	*Evolution voté 2020/ BP 2021*
Atténuation de charge	250 000 €	250 000 €	425 000 €	70,00%	70,00%
Produits des services	2 746 550 €	2 746 550 €	3 142 910 €	14,43%	14,43%
Impôts et Taxes	19 846 335 €	19 969 616 €	20 197 900 €	1,77%	1,14%
Dotations, subventions et participations	3 779 380 €	3 780 154 €	3 850 697 €	1,89%	1,87%
Autres produits de gestion courante	453 010 €	453 010 €	483 470 €	6,72%	6,72%
Produits financiers	20 180 €	20 180 €	20 110 €	-0,35%	-0,35%
Recettes exceptionnelles	43 950 €	43 950 €	43 550 €	-0,91%	-0,91%
Opérations d'ordre	4 450 000 €	2 000 000 €	1 545 000 €	-65,28%	-22,75%
Reprise du résultat de fonctionnement	0 €	5 390 131 €	0 €	-	-100,00%
Reprise sur amortissements et provisions	0 €	0 €	5 000 €	-	-
TOTAL	**31 589 405 €**	**34 653 591 €**	**29 713 637 €**	**-5,94%**	**-14,3%**

Les recettes de fiscalité directe locale sont évaluées sur des taux stables et selon les mesures du Projet de Loi de Finances. La progression (1,1 %) est similaire à celle de 2020 (1,2 %).

Les dotations et participations inscrites pour 3,9 M€ affichent une hausse de 1,9 %. La baisse continue de la Dotation Générale de Fonctionnement (- 73 k€) est compensée par des négociations en cours de mécénats pour des expositions dans les musées (provision de 150 k€).

Les produits des services sont estimés en progression de 14,4 %. Cela s'explique principalement par l'inscription d'une prévision budgétaire à hauteur de 200 k€ pour la vente de terrains de la ZAC Porte de Beaune, alors qu'aucun crédit n'avait été inscrit en 2020.

Envoyé en préfecture le 23/12/2020
Reçu en préfecture le 23/12/2020
Affiché le
ID : 021-212100549-20201210-CM_20_156-DE

- Les charges de fonctionnement

Les **dépenses de personnel** représentent 48,4 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles progressent de 4,1 % par rapport au budget 2020. Pour renforcer l'attractivité de la Ville de Beaune comme employeur, des crédits sont prévus pour financer différentes pistes de développement de l'action sociale en faveur du personnel ou d'amélioration des rémunérations. Par ailleurs, les services municipaux seront étoffés avec une prévision de 6 recrutements supplémentaires : la constitution d'une brigade verte, le renfort de l'équipe des parcs et jardins et de l'équipe des ASVP (agents de surveillance de la voirie publique).

Les charges à caractère général évoluent de 6,6 % (de BP à BP). Les frais d'études et de recherche sont en hausse (accroissement des obligations de diagnostics sur les équipements municipaux, mise à jour du PLU et étude sur les nouvelles modalités de gestion du centre nautique). Les dépenses d'entretien et de réparation progressent également pour maintenir le bon état général du patrimoine communal.

Répartition des dépenses de fonctionnement	*BP 2019*	*BP 2020*	*voté 2020 (BS+DM1)*	*BP 2021*	*Evolution BP 2020/ BP 2021*	*Evolution voté 2020/ BP 2021*
Charges à caractère général	6 983 721 €	7 334 099 €	7 552 998 €	7 815 352 €	6,56%	3,47%
Charges de personnel	11 414 490 €	11 967 579 €	11 967 579 €	12 458 219 €	4,10%	4,10%
Autres charges de gestion courante	3 855 259 €	3 826 827 €	4 522 456 €	3 919 469 €	2,42%	-13,33%
Atténuation de produit (FPIC + reverse. FPS)	540 500 €	545 300 €	566 610 €	570 300 €	4,58%	0,65%
Charges financières	810 500 €	747 000 €	747 000 €	670 000 €	-10,31%	-10,31%
Charges exceptionnelles	1 200 €	2 850 €	8 000 €	5 950 €	108,77%	-25,63%
Dépenses imprévues	645 800 €	290 750 €	813 948 €	299 347 €	2,96%	-63,22%
Autofinancement	2 000 000 €	1 550 000 €	3 650 000 €	0 €	-100,00%	-100,00%
Opérations d'ordre	5 300 000 €	5 320 000 €	4 820 000 €	3 970 000 €	-25,38%	-17,63%
Provisions	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	0,00%	0,00%
TOTAL	**31 556 470 €**	**31 589 405 €**	**34 653 591 €**	**29 713 637 €**	**-5,94%**	**-14,26%**

Les autres charges de gestion courante augmentent de + 2,4 %. Le montant des subventions aux associations est stable mais un renforcement du soutien au CCAS et à l'association ABITER est prévu. Une hausse est prévue pour le coût par élève versé aux organismes extérieurs.

Les charges financières diminuent de 10,3 %. Cela correspond au cycle de vieillissement de la dette actuelle, avec la diminution des intérêts empruntés.

La prévision des dépenses réelles de fonctionnement par fonction (hors charges de personnel) se présente de la manière suivante :

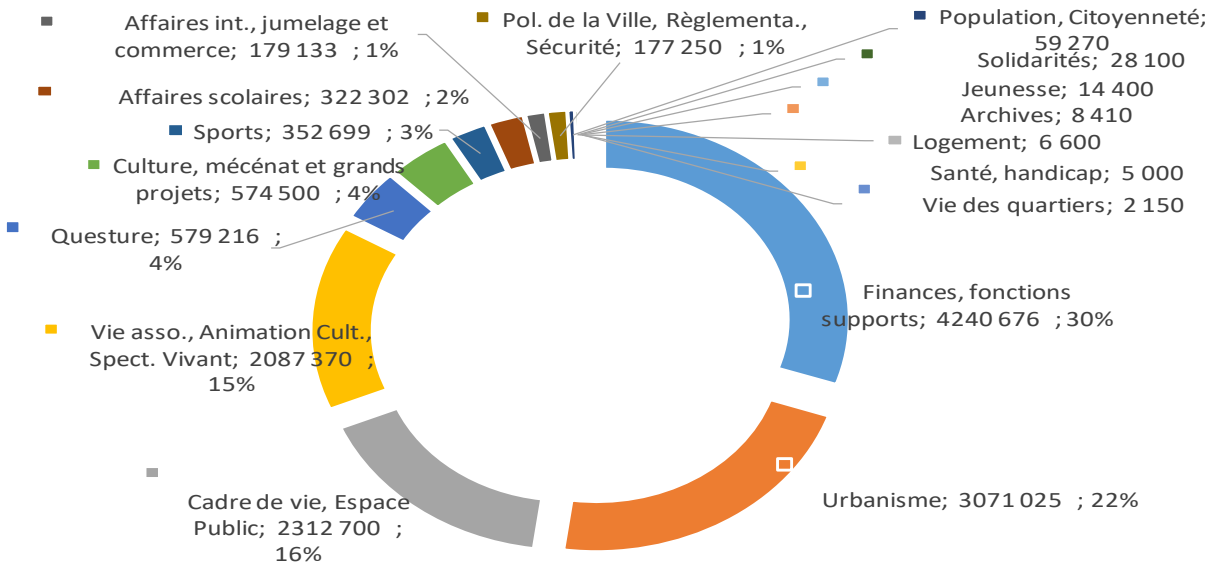

Envoyé en préfecture le 23/12/2020
Reçu en préfecture le 23/12/2020
Affiché le
ID : 021-212100549-20201210-CM_20_156-DE

b. La section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement sont en augmentation de 16,2 % de BP à BP, en raison de la réalisation des grands projets. Les dépenses d'équipement communales inscrites au BP 2021 sont ainsi composées pour 85 % de crédits gérés de manière pluriannuelle en AP-CP.

Les principales dépenses d'amélioration du patrimoine

- la Cité des Vins et des Climats de Bourgogne et l'aménagement du site: 12,3 M€,
- la poursuite du Contournement de Beaune : 0,60 M€,
- la construction de la salle d'activité (GS Champagne) : 0,59 M€,
- la poursuite du schéma d'aménagement des pistes cyclables : 0,46 M€,
- le Théâtre de verdure : 0,41 M€,
- l'accessibilité des bâtiments municipaux : 0,20 M€.

Le financement des équipements et le désendettement

Répartition des recettes d'investissement	*BP 2019*	*BP 2020*	*voté 2020 (BS+DM1)*	*BP 2021*	*Evolution BP 2020/ BP 2021*	*Evolution voté 2020/ BP 2021*
Dotations et fonds propres	900 000 €	870 000 €	1 004 744 €	1 080 000 €	24,14%	7,49%
Subventions d'investissement	443 400 €	5 620 128 €	2 080 964 €	6 696 170 €	19,15%	221,78%
Emprunt et caution reçues	4 296 110	8 881 550	5 000	10 332 528	16,34%	sans objet
Refinancement	0 €	0 €	0 €	0 €	-	sans objet
Autofinancement	2 000 000 €	1 550 000 €	3 650 000 €	0 €	-100,00%	-100,00%
Produits de cession	0 €	0 €	0 €	0 €	-	-
Opérations d'ordre	5 300 000 €	5 192 250 €	4 820 000 €	3 970 000 €	-23,54%	-17,63%
TOTAL	**12 939 510 €**	**22 113 928 €**	**11 560 708 €**	**22 078 698 €**	**-0,16%**	**90,98%**
Affectation du résultat N-1	-	-	*754 095 €*		-	-

En l'attente de la détermination du résultat d'investissement 2020 et de l'affectation du résultat de fonctionnement 2020, un emprunt d'équilibre de 10,3 M€ a été inscrit. L'objectif de réalisation effectif annoncé lors du débat d'orientations budgétaires est de 6 M€. L'emprunt réalisé sera donc affiné au cours de l'exercice.

c. Les ratios financiers

BUDGET PRINCIPAL	BP 2021
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population	**1 224,08**
2 - Produit des impositions directes / population	**644,76**
3 - Recettes réelles de fonctionnement / population	**1 339,15**
4 - Dépenses d'équipement brut / population	**844,23**
5 - Encours de la dette globale / population	**776,14**
5bis - Encours de la dette globale (PPP inclus) / population	**922,96**
6 - Dotation globale de fonctionnement / population	**130,38**
7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	**48,4%**
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	**101,1%**
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	**63,0%**
Encours de la dette avec PPP / recettes réelles de fonctionnement	**68,9%**

Envoyé en préfecture le 23/12/2020
Reçu en préfecture le 23/12/2020
Affiché le
ID : 021-212100549-20201210-CM_20_156-DE

3. Les autres budgets

a. Autonome Camping Municipal

Après une année 2020 marquée par la fermeture administrative, dans le cadre de la crise sanitaire, et la baisse des fréquentations touristiques, l'équipe du Camping Municipal espère pouvoir améliorer la situation financière en 2021. Alors que le résultat 2019 reporté en 2020 était de 0,6 M€ en fonctionnement, le Budget Principal a versé une subvention exceptionnelle (85 k€) en 2020 pour essayer d'atteindre l'équilibre. Il n'y aura pas (ou peu) de ressource complémentaire issue du résultat 2020 en 2021. Les recettes ont été évaluées en diminution de 11 % par rapport au BP 2020. Pour rappel, alors que les prestations d'hôtellerie de plein-air étaient estimées à 355 k€ au BP 2020, le montant effectivement encaissé devrait être de l'ordre de 150 k€.

Les dépenses de fonctionnement sont évaluées en baisse de -1,4 %. Cela s'explique par la diminution de l'autofinancement (amortissement et virement à la section d'investissement) en lien avec les capacités financières prévisionnelles (- 27 k€).

Le volume d'investissement est déterminé en fonction des recettes issues de la section de fonctionnement à 10 k€. Des dépenses sur les bâtiments, les blocs sanitaires, sont inscrites, des compléments pourront être prévus après recherche de financements et après arrêt des comptes 2020 (reports et reprise de résultats).

b. Annexe BEAUNE Congrès

Ce budget permet de suivre l'ensemble des dépenses liées au site du Palais des Congrès, ainsi que les relations financières avec la SPL BEAUNE Congrès qui en assure la gestion. Les dépenses de fonctionnement envisagées pour l'année 2021 progressent de 5 %. Cela s'explique par des actions fortes pour des travaux d'entretien courant sur le palais des congrès (+36 k€). Le versement à la SPL d'une compensation de ses missions de Service Public reste stable à 401 k€. Les dépenses d'amortissement liées aux investissements de sécurité représentent une part importante des dépenses de la section de fonctionnement (216,5 k€). Ce budget est structurellement déséquilibré sans subvention du budget principal, évaluée à 88 k€ pour 2021, et nécessitant une délibération d'attribution.

La volumétrie de la section d'investissement est déterminée par le volume des amortissements issus des dépenses de fonctionnement. En 2021, une réflexion sera portée sur l'amélioration de l'équipement et l'adaptation aux besoins actuels des lieux de congrès et d'exposition. Et des mécanismes de transfert exceptionnel, des résultats d'investissement en section de fonctionnement pourrait également être recherchés.

c. Annexe Zone de l'Aérodrome Beaune-Challanges

Ce budget concerne l'aménagement de la zone géographique aux abords de l'aérodrome de Beaune-Challanges. Des travaux de voirie (81 k€) sont envisagés en fonctionnement et pourraient être financés par un apport exceptionnel du Budget Principal pour permettre à ce budget de développer ce secteur.

Conclusion :

Dans un contexte économique et sanitaire particulièrement contraint et incertain, la Ville engage sereinement des projets importants pour la vie de la Commune, grâce à sa bonne santé financière. Le budget 2021 lancera la mise en œuvre du programme du mandat et permettra de poursuivre le dynamisme de la Ville.